

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE OISELIERE

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
 499/1988

BORDEREAU D'ENVOI
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)
 18 septembre 1988

LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)
 St LAMBERT sur DIVE (61)

AFFAIRE (NOM DES PARTIES EN CAUSE)
 89307111

OBJET DE LA PROCÉDURE
 APPARITION d'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ (O.V.N.I)

ENQUÊTE

PRÉLIMINAIRE
 FLAGRANT DÉLIT
 COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE

SCELLÉ(S)
 INVENTAIRE JOINT

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	Procès-verbal de synthèse
2	Planche photographique
3	Croquis des lieux .
4	Procès-verbal d'audition de (Témoin)
5	Procès-verbal d'audition de (Témoin)
6	Procès-verbal d'audition de (Témoin)
7	Procès-verbal d'audition de (Témoin)

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1	M. LE PRÉFET de l'Orne à ALENCON(61) M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE
	<input type="checkbox"/> 1	Mme le Procureur de la République à ARGENTAN (61)
	<input type="checkbox"/> 1	Général, Commandant la Région Aérienne à VELIZY-VILLACOUBLAY (78)
	<input checked="" type="checkbox"/> 2	Mr Le Ministre des Armées-Direction de la Gendarmerie-Bureau Emploi, Renseignement, section opération à PARIS
	<input type="checkbox"/> 1	AUX ARCHIVES Ciele : <input type="checkbox"/> VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.

Vu et transmis par le Général commandant le légion de Gendarmerie de Basse Normandie

CAEN le 25-10-1988.

DE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CODE UNITÉ
01077PROCÈS-VERBAL N°
499/1988N° PIÈCE
1N° FEUILLET
1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

APPARITION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ (O.V.N.I.)

89307111

NOUS SOUSSIGNÉ(S)

gendarme , Agent de police judiciaire

VU L'ES) ARTICLE(S) 20 et 75 du code de procédure pénale .

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR huit septembre mil neuf cent quatre vingt huit à douze heures au bureau de notre brigade à , se présente Monsieur , employé des TELECOM, demeurant à SAINT LAMBERT SUR DIVE (61), qui nous déclare avoir été témoin de l'apparition d'un objet volant non identifié .

Il ajoute verbalement que c'est le mardi 6 septembre 1988 vers 23 heures, alors qu'il se trouvait à bord de son véhicule Renault 5; regagnant son domicile, qu'il a été surpris de la présence d'un appareil de grande envergure (10 à 15 mètres) de couleur orange ayant la forme d'un tonneau avec des ailerons, qui survolait la route à vive allure .

Il nous précise que le mercredi 7 septembre 1988 vers 22 heures 30 , il a revu le même phénomène, mais beaucoup plus haut. Il en a pris des photographies.

De ce fait nous invitons Monsieur à nous montrer ces photographies après développement .

Le 18 septembre 1988, Monsieur , nous remet quatre photographies prises le 7 septembre 1988 du phénomène qu'il a constaté. Ces photographies ont été développées et quelque peu agrandies par le témoin. (Planche photographique jointe à la présente procédure PIECE N° 499/2) .

Nous avons demandé à Monsieur , de nous remettre également les négatifs du film que nous avons envoyés le 21 septembre 1988 au Centre Technique de la Gendarmerie - Laboratoire photographique Central à ROSNY sous BOIS (93) pour exploitation.

Les négatifs nous ont été retournés le 5 octobre 1988 avec la mention : Vos négatifs sont beaucoup trop sous-exposés pour être tirés. Ils sont systématiquement rejetés par nos machines .

Aux fins d'informer et de renseigner les autorités compétentes de ce phénomène constaté par Monsieur , nous gendarme , recevons la déclaration du témoin des faits le 18 septembre 1988 à 12 heures . Il nous confirme la présence d'un objet volant non identifié dans le ciel le 6 septembre 1988 vers 23 heures survolant le V.C. 3 en direction de CHAMBOIS (61) - (Voir croquis des lieux - PIECE N° 499/3) . Le lendemain il a revu le même phénomène. Il l'a pris en photo . Il nous décrit l'appareil (PIECE N° 499/4) .

Poursuivant l'enquête, le 21 septembre 1988 à 15 heures, nous procédons à l'audition d'un des voisins Monsieur . Il nous déclare que le 6 septembre 1988 vers 23 heures il a été réveillé par Monsieur , pour observer un objet bizarre dans le ciel . Il nous décrit ce qu'il a vu. Il ne peut pas identifier l'appareil (PIECE N° 499/5)

..../2/....

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLOTURE

VU ET TRANSMIS PAR
LE COMMANDANT D'UNITÉ

DESTINATAIRES

<input type="checkbox"/>	1	Mme le Préfet de l'Orne à ALENCON(61)
<input type="checkbox"/>	1	Mme le Procureur République ARGENTAN(6)
<input type="checkbox"/>	1	Général, Cdt la Région aérienne à VELIZY-VILLACOUBLAY(78)
<input checked="" type="checkbox"/>	1	Mr. Le Ministre des Armées, Direction des Renseignements, Section opération à PARIS
<input type="checkbox"/>	2	

LE 14 Octobre 1988

SIGNATURE ET CACHET

Le même jour à 15 heures 20, nous procédons à l'audition de Madame [redacted], la mère de Monsieur [redacted], qui nous confirme avoir été réveillée par son fils le 6/9/1988 vers 23 heures. Elle a observé le phénomène et nous le décrit (PIECE 499/6)

Ne répondant pas à nos convocations, le 4 octobre 1988 nous contactons Monsieur [redacted] à 15 heures à SAINT LAMBERT SUR DIVE (61), comme voisin appelé par Monsieur [redacted] pour constater les faits. Il nous déclare que le 8 septembre 1988 vers 22 heures, [redacted] est venu le chercher pour lui faire voir un phénomène dans le ciel. Il nous décrit ce qu'il a vu et ne sait pas de quoi il s'agit (PIECE N° 499/7)

MENTIONNONS : Que sur notre demande, Monsieur [redacted] nous a avisé téléphoniquement le 8 septembre 1988 vers 22 heures 30 de la présence de l'objet volant non identifié dans le ciel, à l'Est de son habitation. Nous nous sommes déplacé sur les lieux mais à notre arrivée une masse nuageuse avait recouvert le ciel et aucun appareil ni étoile n'était visible. Il faisait nuit noire.

VALEUR DU RENSEIGNEMENT :

Les personnes contactées dans cette affaire sont connues favorablement de notre unité.

Les renseignements fournis par Monsieur [redacted] peuvent être pris en considération, cette personne familière de la Gendarmerie a toujours fourni des avis ou des renseignements les plus justes. En ce qui concerne les différents témoins entendus, ceux-ci sont dignes de foi.

R.G.

00307111



2

89307111
GENDARMERIE

NATIONALE

J

Brigade de

J

NATURE DES FAITS : Objet Volant Non Identifié

PROCEDURE N° 499 DU 18/09/1988

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE

REALISEE PAR

Gendarme

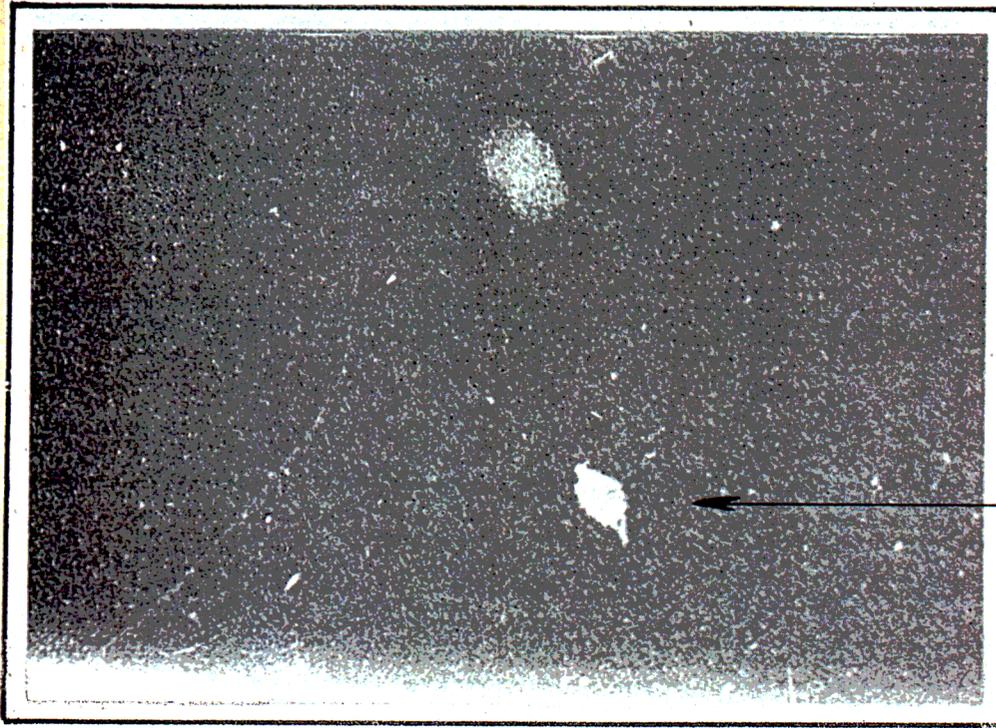


Photo n°1 : Prise de vue
de l'O.V.N.I en pause
pendant 5 secondes .

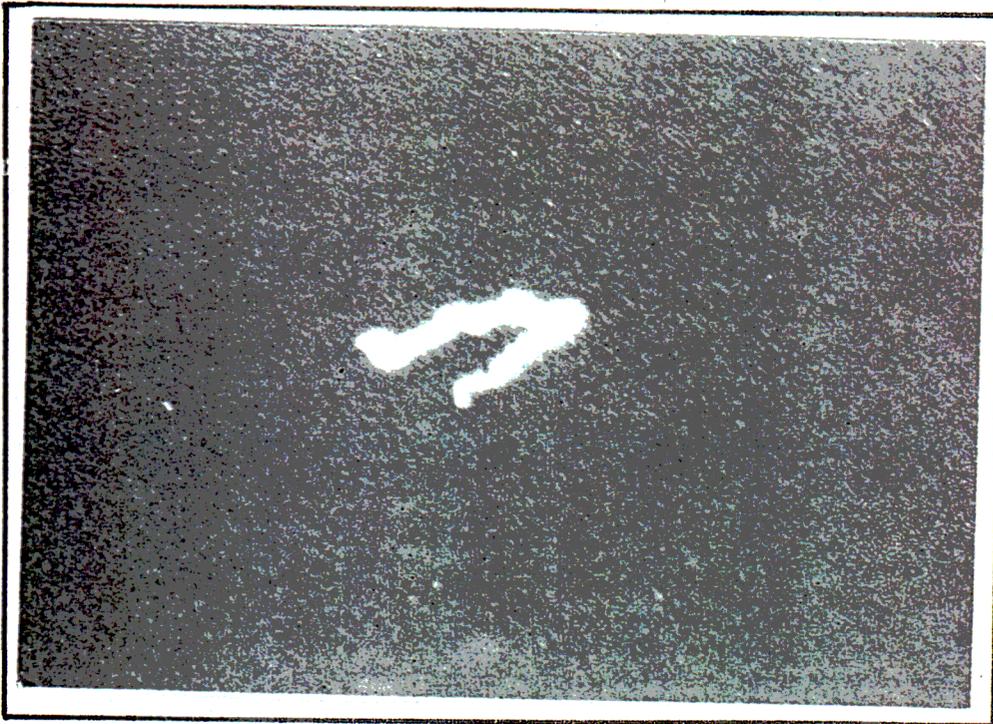


Photo n2 : Prise de vue
de l'O.V.N.I en dépla-
cement en pause de 1
minute .

Toutes ces photographies ont été prises par M.
témoin des faits.

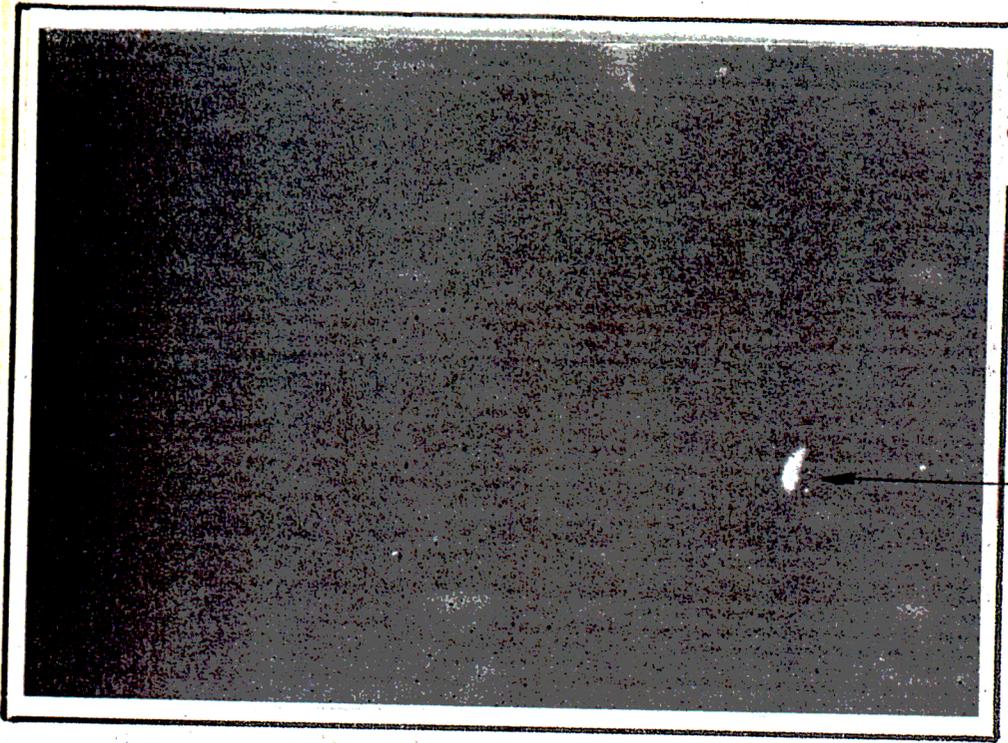


Photo n°3 : Prise de vue
de l'0.V.N.I montant à
la verticale

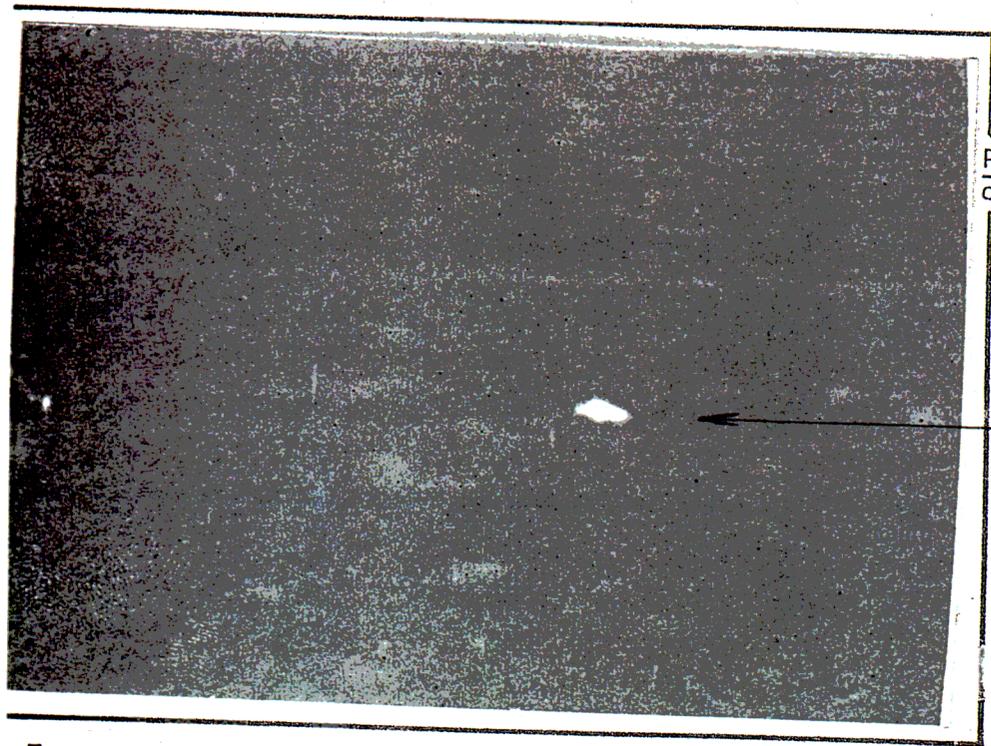


Photo n°4 : Prise de vue
de l'0.V.N.I à l'horizontal

Toutes ces photographies ont été prises par M.
témoin des faits .

89307111

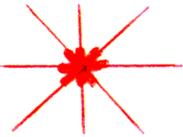
3

17 PLAN DE SITUATION

* Symboles représentés sur la carte



Route empruntée par le véhicule de N.



O . V . N . I



Déplacement de l' O.V.N.I

O.V.N.i

Lieu où s'est stabilisé l' O.V.N.I

Plan effectué par le Gendarme

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

499 / 88

4

N° FEUILLET

1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

89307111/1

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour dix huit septembre mil neuf cent quatre vingt huit à douze heures

nous soussigné(s)

Gendarme A.P.J

vu les articles

20 et 75

----- du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

qui nous déclare :

Le mardi 6 septembre 1988 alors que je me trouvais à TOURNAIS S/DIVE (61160) chez des amis, revenant à mon domicile par le VC 3, j'ai aperçu un objet volant que je n'ai pas pu identifier. Les faits se sont passés ainsi: -----

Je me trouvais à bord de mon véhicule RENAULT 5, il devait être 23 heures. Un objet volant survolait la route pour me dépasser. Quelques kilomètres plus loin sur ce VC 3 j'ai vu l'appareil survoler une sapée et disparaître derrière. Lorsque je suis arrivé à cette sapée l'O.V.N.I qui faisait du surplace est reparti en direction de CHAMBOIS (61) à vive allure. -----

Au lieu-dit "Le Bas Aubry" j'ai tourné à GAUCHE par le VC2 pour me rendre à St. LAMBERT S/DIVE, l'appareil a fait demi-tour pour me survoler une nouvelle fois. Il se trouvait au-dessus de mon véhicule. Pris de panique, j'ai stationné en bordure de route et j'ai éteint les lumières de mon véhicule. De ce fait l'O.V.N.I est reparti. -----

Je suis rentré à mon domicile et voyant que l'appareil cette fois-ci toujours présent mais beaucoup plus haut dans le ciel (5000 mètres environ), j'ai réveillé mes voisins ainsi que ma mère, pour leur faire voir ce phénomène. -----

Ils ont constaté comme moi que c'était anormal et qu'il ne pouvait s'agir d'un satellite ou d'un météorite. -----

Le lendemain vers 22 heures 30 une nouvelle fois l'O.V.N.I était de nouveau présent dans le ciel au nord - est de mon habitation et beaucoup plus haut que la veille. Mes voisins ont été de nouveau témoins des faits. -----

Cette fois j'ai pris ce phénomène en photo (pause) et je vous fournirai les négatifs ainsi que les photos que je développe moi-même. -----

La première fois que j'ai vu cet O.V.N.I il ressemblait à un gros tonneau avec des ailerons d'une dizaine de mètres d'envergure sa couleur était orange brillant et il se déplaçait à vive allure paraissant suivre mes phares. Le ciel était clair il n'y avait pas de vent, la température était douce. -----

S.I : A aucun moment l'appareil ne s'est posé. -----

----- Le lendemain alors qu'il était plus haut ce phénomène a émis une seule lueur de flash. -----

Ce n'est que le jeudi 9 septembre 1988 à 11 heures 30, que j'ai
dédié de le dire à la Gendarmerie -----

S.I : Les faits se sont reproduits deux fois de suite et visible
pendant environ deux heures. -----

Sur les conseils des gendarmes le jeudi soir vers 22 heures 30
au nord-est de mon habitation l'objet volant était présent dans
le ciel, gros comme une dizaine d'étoiles, j'ai téléphoné tout de
suite à la gendarmerie qui s'est ~~est~~ déplacée sur les lieux. ---
Mais à leur arrivée l'objet avait disparu car une masse nuageuse
avait recouvert tout le ciel et il faisait une nuit noire. -----

S.I : Un de mes voisins M. ----- était avec moi lorsque
l'objet était là avant de disparaître dans les nuages. ----

Depuis le 9 septembre 1988 le phénomène de s'est pas reproduit.

S.I : J'ignore si d'autres personnes ont pu voir ce phénomène pendant
les deux jours, quant à moi j'ai été impressionné par l'im-
portance de l'appareil j'emploie ce terme car ça ressemblait à un
appareil volant ayant des ailerons et possédant des ailettes mais la
brillance m'empêchait de distinguer exactement la forme. -----

Le 18 septembre 1988 à 13 heures

Lecture faite par moi des renseignements d'identité et de la déclar-
ation ci-dessus j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter
ou à y retrancher.

La personne entendue .

^ L' A.P.J

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

PROCÈS-VERBAL (N°ANNÉE)

499 / 88

N° FEUILLET

1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

80307111/L

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour **vingt et un septembre mil neuf cent quatre vingt huit à quinze heures à St. LAMBERT S/DIVE (61160)**

nous soussigné(s)

Gendarme A.P.J

vu les articles

20 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

S

F

A

nous

déclare :

Il est exact que le 6 septembre 1988 vers 23 heures, j'ai été réveillé par mon voisin M. . Celui-ci m'a demandé de l'accompagner pour observer un objet bizarre dans le ciel. ---
Je suis donc sorti pour voir au nord-est de l'habitation

un objet brillant éclairé d'une lumière plus intense qu'une étoile et d'une envergure de 50 centimètres environ. ---

S.I : La forme de cet objet était ronde et je pouvais apercevoir de temps en temps des sortes d'ailerons. L'objet se déplaçait lentement horizontalement et verticalement. Je l'ai observé pendant une heure et demi. Lorsque je suis allé me coucher l'objet volant été toujours là. -----

S.I : Je n'ai pas pu identifier cet appareil qui ressemblait à une boule avec des ailes. -----

S.I : Le lendemain M. a pris des photos de ce phénomène, mais je n'étais pas présent. -----

Le 21 septembre 1988 à 15 heures 10

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher

La personne entendue

(A signé au carnet de déclarations.)

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

PROCÈS-VERBAL (N°ANNÉE)

499 / 88

6

N° FEUILLET

1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

80307111/3

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour **vingt et un septembre mil neuf cent quatre vingt huit à quinze heures vingt à St. LAMBERT S/DIVE (61160)**

nous soussigné(s)

Gendarme A.P.J

vu les articles

20 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

S
F
Z

qui nous déclare :

Je suis la mère de _____, Le 6 septembre 1988 vers 23 heures, mon fils Marcel m'a réveillé et m'a demandé de y aller voir une soucoupe volante, dans le ciel. ----- Je ne suis mise à ma fenêtre et j'ai bien remarqué un objet de forme ronde de couleur blanc crème et d'une envergure de 70 à 80 cm. Cet objet se trouvait au nord-est de notre habitation. Cet appareil se déplaçait lentement et descendait lentement vers l'est. ----- Le lendemain vers la même heure c'est à dire 22 heures 30, j'ai pu voir le même phénomène mais plus petit qui se déplaçait de l'est vers le sud. ----- S.I : Le lendemain mon fils a pris cet objet en photo quant à moi je ne me suis pas tellement intéressé à cet objet. C'est la première fois que je voyais cela dans le ciel et effectivement c'était anormal. -----

Le 21 septembre 1988 à 15 heures 30

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

(A signé au carnet de déclarations.)

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

499 / 88

7

N° FEUILLET

1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

8930711 1/4

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour quatre octobre mil neuf cent quatre vingt huit à quinze heures
à St. LAMBERT S/DIVE (61160)
nous soussigné(s)

Gendarme A.P.J

vu les articles

20 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

qui

nous déclare :

Le 8 septembre 1988 vers 22 heures, M. mon
voisin est venu me chercher pour me faire voir un phénomène
dans le ciel. Je me suis déplacé et j'ai effectivement vu une
sorte de boule de couleur orange d'une grosseur de 20 cm de
diamètre paraissant loin de la terre, mais plus bas que les
étoiles.

S.I : Je n'ai pas pu voir si cet appareil avait des ailerons
car il était trop haut et trop loin.

S.I : Je suis affirmatif qu'à cet endroit il n'y avait rien
avant 22 heures, car il m'avait fait voir les jours
précédents où se stabilisait l'appareil.

C'est à l'est de l'habitation que cet objet volant se stabili-
sait.

S.I : Les jours précédents M. ne m'a pas fait remar-
quer cet engin et je n'ai rien remarqué moi-même.

Le 8 septembre 1988 M. avait appelé les Gendarmes
pour leur faire voir cet objet volant, mais lorsqu'ils sont
arrivés une masse nuageuse avait recouvert le ciel et on ne
voyait plus rien.

S.I : Pour moi ce phénomène est anormal mais je ne peux pas
dire de quoi il s'agit.

S.I : J'ignore si d'autres personnes ont aperçu cet appareil.

Le 4 octobre 1988 à 15 heures 15

Lecture faite par moi des renseignements d'identité et de la
déclaration ci-dessus j'y persiste et n'ai rien à y changer
à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

(A signé au carnet de déclarations.)